

RAPPORT INTÉrimAIRE SUITE À LA DÉCLARATION CONJOINTE DE BUENOS AIRES SUR LE COMMERCE ET L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Révision

Le présent document est distribué à la demande de l'Islande et du Botswana au nom du Trade Impact Group de l'initiative International Gender Champions.¹

En décembre 2017, les 118 Membres de l'OMC et observateurs soutenant la **Déclaration conjointe de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes** sont convenus de faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration conjointe. Le rapport sur les progrès accomplis au cours de cette première phase de la mise en œuvre en est au stade final d'élaboration.

Reconnaissant l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le commerce et les activités liées au commerce découlant des perturbations des marchés et des chaînes d'approvisionnement. Reconnaissant que les effets des crises et des récessions économiques varient selon le genre et que les femmes sont souvent affectées différemment.² Rappelant qu'il importe de promouvoir une croissance économique inclusive et des politiques commerciales contribuant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes dans le cadre d'une reprise durable et inclusive.

Au cours de la prochaine phase de mise en œuvre, les signataires de la Déclaration conjointe de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes³, actuellement au nombre de 127, continueront de mettre en œuvre la Déclaration conjointe conformément aux objectifs convenus en 2017:

1. en partageant leurs expériences respectives relatives aux politiques et aux programmes destinés à encourager la participation des femmes à l'économie nationale et internationale par des échanges d'informations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le cas échéant, et par la présentation de rapports volontaires pendant le processus d'examen des politiques commerciales de l'OMC;
2. en partageant les meilleures pratiques pour effectuer une analyse des politiques commerciales basée sur le genre et pour en suivre les effets;
3. en partageant les méthodes et procédures pour la collecte de données ventilées par genre, l'utilisation d'indicateurs et de méthodes de suivi et d'évaluation et l'analyse des statistiques relatives au commerce axées sur le genre;
4. en travaillant ensemble à l'OMC pour supprimer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes et pour accroître leur participation au commerce;

¹ <https://genderchampions.com/impact/trade>

² https://www.wto.org/french/news_f/news20_f/covid_05aug20_f.htm

³ <https://genderchampions.com/impact/trade>

5. en faisant en sorte que l'Aide pour le commerce contribue aux outils et au savoir-faire nécessaires pour analyser, concevoir et appliquer des politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité entre les genres.

Pour faire progresser la réalisation de ces objectifs, nous travaillerons en collaboration dans le cadre d'un groupe de travail informel, ouvert et transparent à l'OMC, où les Membres:

- continueront d'échanger bonnes pratiques, informations et points de vue sur l'élimination des obstacles au commerce et l'accroissement de la participation des femmes au commerce. Dans un premier temps, et reconnaissant que des initiatives plus ambitieuses ou particulièrement innovantes ont été adoptées par certains Membres, ces derniers seraient invités à présenter leurs approches et expériences nationales et/ou régionales comme une source potentielle d'inspiration et d'orientation pour les autres;
- examineront et préciseront ce qu'impliquerait une "perspective tenant compte du genre" en tant que concept appliqué au commerce international et, deuxièmement, examineront spécifiquement comment une telle perspective pourrait être utilement appliquée aux travaux de l'OMC, en vue de présenter un concept et un plan de travail aux Membres à la CM12;
- examineront et discuteront les travaux analytiques liés à l'égalité des genres réalisés par le Secrétariat de l'OMC;
- étudieront la meilleure façon de soutenir la mise en œuvre du programme de travail de l'OMC sur l'Aide pour le commerce.

Le groupe de travail se réunira pour sa première réunion au second semestre de 2020 et établira un calendrier théorique des activités et des thèmes pour la période allant jusqu'à la CM12.

Conformément à la première période de mise en œuvre, les activités seront volontaires, transparentes et inclusives. À la CM12, nous présenterons un deuxième rapport d'activité sur la mise en œuvre de la déclaration de Buenos Aires, y compris une feuille de route et un plan de mise en œuvre pour l'avenir.

En outre, les signataires de la Déclaration de Buenos Aires reconnaissent qu'il importe de continuer d'élargir, d'approfondir et de coordonner les efforts visant à intégrer l'autonomisation économique des femmes, et réaffirment par conséquent leur engagement à:

- œuvrer de concert avec les organisations internationales concernées par le renforcement des capacités en matière de commerce international, telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Banque mondiale (BM) et le Centre du commerce international (ITC), afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des efforts, initiatives et outils;
 - s'assurer que l'assistance technique et l'Aide pour le commerce sont disponibles pour appuyer l'analyse, la conception et la mise en œuvre d'un programme inclusif en matière de commerce.
-